

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abeba, Éthiopie, B.P. : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ

L'UNION AFRICAINE CONDAMNE VIGOUREUSEMENT L'ATTAQUE IGNOBLE PERPÉTRÉE CONTRE LA MISSION DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES AU MALI

Addis Abéba, le 2 juillet 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, a appris avec consternation l'attaque ignoble perpétrée ce jour, dans la région de Tombouctou, contre un convoi du contingent burkinabé de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), faisant six morts et plusieurs blessés dans les rangs de la MINUSMA.

La Présidente de la Commission condamne fermement cet acte lâche. Elle présente ses condoléances les plus attristées aux familles éplorées, souhaite prompt rétablissement aux blessés et assure le Gouvernement et le peuple burkinabé de l'entière solidarité de l'UA en ces circonstances difficiles. Elle demande que tout soit fait pour identifier les auteurs de ce crime et les traduire en justice.

La Présidente de la Commission note que l'attaque est intervenue à un moment où la communauté internationale est pleinement mobilisée pour apporter au Gouvernement et aux autres acteurs maliens concernés tout le soutien dont ils ont besoin pour mener à bien le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger. Elle souligne la nécessité pour les parties maliennes, avec le soutien de la région, du reste de l'Afrique et des partenaires internationaux, de redoubler d'efforts pour hâter la restauration durable de la paix et de la sécurité dans leur pays, neutraliser les groupes terroristes et criminels, approfondir la réconciliation et relever le défi du développement, et ce conformément aux engagements pris aux termes de l'Accord.

La Présidente de la Commission réitère le plein soutien de l'UA à la MINUSMA, et l'encourage à poursuivre et à intensifier ses efforts au service de la paix et de la réconciliation au Mali. Elle exprime, à nouveau, son appréciation aux pays fournisseurs de contingents et de personnels de police pour leur engagement et les immenses sacrifices consentis. Elle se félicite de la décision récente du Conseil de sécurité des Nations unies de proroger le mandat de la MINUSMA, et renouvelle la disponibilité de l'UA à contribuer au renforcement de la Mission, et ce sur la base des mesures convenues dans le cadre du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la

coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne.